AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (2)ItemJean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 20 janvier 1849

# Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 20 janvier 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

#### Les relations du document

#### **Collection Correspondant.e.s**

<u>Degon</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

# Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation2 p. (289, 290)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

# Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 20 janvier 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26867

# Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction20 janvier 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireOudin-Leclère, Louis (1803-1885)
Lieu de destinationVervins (Aisne)

# **Description**

RésuméGodin répond à une lettre d'Oudin-Leclère qui l'informe qu'il ne peut se désister de son appel : Godin en prend note mais lui demande quelles mesures il peut prendre à l'égard des marchands de produits contrefaits. Godin évoque la saisie qu'il a fait faire chez le gendre du greffier du tribunal et demande si ce n'est pas le moment de donner une suite à cette affaire. « Est-ce que Degon peut impunément entamer plusieurs procès sans présenter des garanties ? Car il est certain que c'est un homme de paille dont on se sert pour couvrir une indigne spéculation. » Godin demande à Oudin-Leclère de lui envoyer la note générale de ses honoraires. Il l'interroge enfin sur la présence de témoins convoqués par Degon à une audience prochaine du tribunal.

### Mots-clés

Brevets d'invention, Consultation juridique, Contrefaçon, Distribution des produits, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)

Personnes citées Degon [monsieur]

Lieux cités Péronne (Somme)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDegon GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéInconnue

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine

Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023